

**RECHERCHE SUR DES SOLDATS ARDECHOIS DE L'HOTEL DES INVALIDES
à partir du fichier de l'association :**

ACTE II

1) Pierre DELHOSTE de Chomérac né le 4 avril 1775 fils de Jacques et de Marie Olané

Le baptême se trouve aux AD 07 – BMS de Chomérac 1765-1781 vue 194/ 413

« L'an 1775 le 4 avril à 8 heures du matin naquit Pierre Delhoste fils légitime à Jacques et Marie Olanier du lieu et paroisse de Saint-Eustache de Chomérac et le même jour fut baptisé par moy curé soussigné – son parrain a été Pierre Bernard, la marraine Magdelaine La,, ? présents ,, ? et Claude Dubois illetres,, »

2) Pierre FAYOL dit La Bonté -17 ans – 1718 – de Montréal

On trouve aux AD 07 – BMS de Montréal 1660-1714 vue 204, année 1697

en haut de page « 97 »

« le 25 août 96 (?sic) est né Pierre Fayolle fils d'Anthoine et Catherine Vaderier a été baptisé le 27e parrain Jean Bounetton, marraine Marie Prat ,,»

Mariage des parents -AD 07 – BMS de Montréal 1660-1714 vue 127, acte non filiatif

3) Julien BOUVIER 26 ans – 1800 - de Chomérac

Pour son baptême AD 07 BMS de Chomérac-1765-1781 vue 178

« L'an 1774 et le 23 janvier naquit Julien Bouvier fils légitime à Jacques travailleur de terre et à Elisabeth Oseas habitans au lieu et paroisse de Saint Eustache Chomerac et le lendemain il fut solennellement baptisé dans l'église dudit Chomerac par moi vicaire de ladite paroisse soussigné son parrain a été Jean Delhoste et la marraine Suzanne Bouvier – Anne Oseas, lui ayant prêté la main – présents Andre La,,id, et Jean Jacques Bouvier illetres,, »

4) MONTEL Augustin né le 26 août 1783 fils de Pierre et Marie Croissier- Chomérac

Pour son baptême AD 07 BMS de Chomérac -1781-1792 vue 35

« L'an 1783 et le 26 août naquit Augustin Montel fils légitime à Pierre travailleur de terre et à Marie Crose demeurant au mas de la villatte paroisse de Saint Eustache de Chomérac et le surlendemain a été solennellement baptisé dans l'église de la susdite paroisse par moy cure soussigné son parrain a été François Reget sa marraine Dlle Marie Sabatier présents Joseph Letel et Claude Jouve illetres de ce enquis,, »

5) BELLESSE Jean - 1808 – 25 ans - de Rochemaure

Pour son baptême AD 07 BMS de Rochemaure – 1780-1792 vue 26

« L'an 1780 et le 23 décembre a été baptisé Jean Beylesse né ledit jour à deux heures après midy fils légitime à Pierre et à Jeanne Huguonet mariés de cette paroisse le parain Jean Archimbeaud son oncle la maraine Anne Archimbeaud Beylesse sa grand mère le parain et la maraine illetres de ce enquis et requis present le père de

l'enfant illetré aussi présents Alexandre Vattion et Jacques Marc Crouzet signes avec nous,, »

AD 07 BMS M des parents à Berzème le 12 février 1775 (1725-1792 vue 145

AD 07 CM 2E 12631 notaire Jacques Cornet - 1e février 1775

6) CLERETON Pierre d'Aix en Provence – 1779 – 40 ans
Mort le 21 septembre 1790 à Cannes Hôpital des Iles Sainte -Marguerite

Sa sépulture se trouve aux AD 06 BMS de Cannes 1780 à 1792 vue 348/444

« Pierre Clareton soldat invalide des Isles Sainte Marguerite fils de feu Joseph vivant cocher et de feu Louise ,,,(blanc) époux de Marie Davene est mort dans l'hôpital de ce lieu âgé de 57 ans le 21 et a été enseveli le 22 septembre 1790 , témoins Antoine Lamatte et Gabriel Lamatte illétrés,, »

7) Jean AYMARD dit Belhumeur - 1697 - 30 ans
Mort le 23 octobre 1741 à Saint-Malo

Sa sépulture se trouve aux AD 14 BS de Saintè-Malo 1741-1741 vue 60/75

« Jean Emart dit Belle Humeur âgé de 74 ans soldat invalide de la compagnie de Mr Grandpré de la paroisse de Rochemare diocese de Viviers fils de Pierre Vigneron et de Marie Mechebane mary de Marguerite Muvile ? décédé à l'Hôtel Dieu le 23 octobre 1741 inhumé le jour suivant gratis sur le cim, par moy soussigné en présence des soussignés,, »

8) Jean Pierre MATHEVET 26 ans – 1748 natif de Crezenoux - Saint-Martin-de Valamas

Pour son baptême AD 07 BMS de Saint-Martin-de Valamas 1703-1727 vue 302

« le 5e octobre 1722 a été baptisé Jean Mathevet fils legitime de Claude et de Blanche Ranc du lieu de Crezenoux né le jour précédent – son parrain Pierre Riffard du lieu de chaussen d'Ailons ? Et sa marraine Margueritte Mathevet,, »

M des parents : Claude Mathevet et Blanche Ranc 30 janvier 1714 à Mariac BMS 1692-1721 vue 200

9) Jean Hypolite GIRARD né le 17 août 1820 à Saint-Privat fils de Jacques et Marie Audigier veuf cultivateur

Sa naissance : AEC naissances de Saint-Privat 1820 vue 14/20

« le 18 août 1820 a présenté un enfant de sexe masculin Jacques Girard 34 ans marchand libraire demeurant à Aubenas , né le 17 dudit mois, légitime de lui et de Marie Audigier son épouse, né à midi, audit Saint Privat auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Hypolite,,

présents Pierre Cassagne 32 ans boulanger demeurant à Saint-Privat et François Brun 37 ans tailleur d'habits demeurant à Saint-Privat

déclarant signé avec nous les deux témoins ont dit ne savoir signer de ce enquis et requis,, »

10) Simon VERDIER de Privas 1802-21 ans

Sa naissance : AD 07 - BMS de Privas 1775-1781 -vue 82

« L'an 1777 le 6e jour de janvier a été baptisé le même jour de sa naissance Simon Verdier fils légitime de Jean Pierre et de Marianne Combe de cette ville son parrain a été Simon Serre son cousin signé sa marraine Suzanne Serre sa cousine illétreée presents Jean Pierre Tellias et Pierre Chabanel signés avec nous,, »

11) Martial AUBERT de Saint-Martial - 49 ans mort à Hendaye - redoute le 27 février 1761

Son Baptême – AD 07 -Saint-Martial BMS 1704-1728 vue 90

« L'an 1711 et le 25e jour du mois de juin a été baptise Martial Aubert aage de trois jours fils legitime et naturel a Daniel Aubert et a Louise Chivallier maries du lieu de la Valette paroisse de Saint Martial, son parrain a été Jean Marcon sa marraine Claudine Chare dudit lieu enquis s'ils savent signer ont repondu ne scavoir,, »

12) Louis AGIER né le 22 mars 1797 (2 germinal an V) fils de Joseph et Suzanne Bedejus – veuf - Saint-Martin-de-Valamas

On trouve le Mariage des parents le 23 juillet 1781 - 1770-1781 vue 393 – BMS de Saint-Martin-de-Valamas AD 07

Mais la naissance ?

13) Annet ESBARD dit Saint-Martin - 1714 – 62 ans -cordonnier – de Largentière

Pour sa naissance, il y a deux Baptêmes sur les BMS de Largentière de deux frères Hebrard portant le prénom d'Annet fils de Jean et Louise Ligounesche :

le 16 avril 1656 – BMS 1654-4680 vue 16 (28 ans en 1684) – ce serait le soldat vu son âge

« Annet Hebrard fils de Jean et de Louise Ligounesche maries fut baptisé par moy estant ne depuis 2 jours le 16 avril 1656 - son parrain a été Monsr Duprat et sa marraine Jeanne Lascombes »

et le 28 octobre 1669 – BMS 1654-1680 vue 148 (15 ans en 1684) – une jeune frère,,

« Annet Hebrard fils de Jean et de Louise Ligounesche maries fut baptisé par moy le 28 octobre 1669 estant ne le jour auparavant - son parrain a été Monsieur Loui Allamel et la marraine Françoise de Serre soussignes »

On trouve aussi sur le même registre en vue 76 le baptême de leur sœur Marie Hebrard mentionnée comme héritière universelle dans le document qui suit

« Marie Hebrard fille de Jean et de Louise Ligounesche maries fut baptisée par moy le 24 fevrier 1663 estant nee 3 jours auparavant - son parrain a été Jean Ligounesche et la marraine Louise de Rochier ,,»

Et on trouve dans les minutes notariales un testament d' Annet HEBRARD, alors soldat du Roi, passé le 10 février 1684 chez le notaire de Chassiers Guillaume BELLENDIS-ROUCHON 2EML 265 vue 45 - AD 07 :

« L'an 1684 et le 10e jour du mois de février apres midy par devant moy notaire royal soussigne et presantes les personnes sous nommes estably en sa personne Annet Hebrard fils a feu Jean de Chassiers estant au service du Roy au regiment de Castre considerant le danger de son employ et qu il n y a rien de plus certain que la mort et plus incertain que l heure d ycelle pour ce de son bon gre a fait son dernier testament nuncipatif,,,

„en premier lieu comme bon chretien a fait le signe de la sainte croix disant au nom du pere et du fils et du saint esprit amen, apres a offert son corps et ame a dieu tout puissant suppliant sa divine majeste lui faire

misericorde a l heure de sa mors a supplie aussi la sainte vierge et les saints et saintes du paradis de vouloir interceder pour son salut a voulu son corps estre entere a la tombe de ses parents et amis trepasses et ses funerailles lui estre faits en l eglise de chassiers ,,

Item par droit d institution particuliere et portion hereditaire donne et legue ledit testateur a tous ses parants prestendant aux droits sur ses biens cinq sols pour une fois qu ils se partageront esgalemment entre eux et apres tout estre paye ,,,

ledit Annet Hebrard institue son heritiere universelle ,,qu il a nomme de sa propre bouche scavoir est Marie Hebrarde sa sœur pour sondit heritage en faire et disposer a ses plaisirs et vollonte a la charge de payer ses legats et autres debets ,,

fait a Chassiers presents Me Estienne Gaschet Jean Pierre Dominique et Guillaume Bellidentis fils a moy notaire signes – Jacques Lapierre Michel Valier et Claude Rimvonne ? Dudit Chassiers illetres comme ledit testateur et moy Guihaume Bellidentis notaire,,,,

**Puis un deuxième testament d' Annet HEBRARD, toujours soldat du Roi, de la même compagnie, passé le 27 avril 1690 chez le notaire Pons BOUVIER de Viviers
AD 07 2 E 7990 vue 40**

« l'an 1690 et le 27e jour du moi d'avril après midy par devant moy , notaire royal et temoins basnommes estably en sa personne Annet Hebrard soldat dans la Compagnie de mr Gasque du regiment de Castre cordonnier et natif du lieu de Chassiers en Vivarais lequel de son bon gre pure et franche volonté estant en parfaite sante - Dieu grace - dans ses bons sens memoire et entandement considerant qu'il n y a rien de plus certain que la mort ny rien de plus incertain que l heure d Icelle et voulant disposer des biens qu il a plut a Dieu luy donner en ce monde affin qu apres son deces ne soit ni inquisition ni proces a fait et ordonne son dernier testament nuncipatif et dernieres vollontes nuncipatives en la forme et maniere que s ensuit

premierement a fait le signe de la Sainte Croix disant au nom du pere du fils et du Saint Esprit Amen - a recommande son ame a Dieu le pere tout puissant le suppliant que par le merite de la Mort et Passion de son très cher et bien ayme fils Notre Seigneur Jesus Christ Intercessions de la glorieuse Vierge Marie et de tous les saints et saintes du paradis luy veuille pardonner ses fautes et peches et colloquer son ame dans son Royaume Celeste du paradis lorsqu elle separee de son corps duquel corps sa dite ame estant separee a voulu estre enseveli dans sa paroisse au tombeau de ses predecesseurs ses obseques et funerailles estre faites a la discretion de son heritier ci apres nomme

Item ledit Hebrard testateur a donne et legue donne et legue a tous ses parens et amis ayant ou pretendant droits sur ses biens a chacun d eux la somme de cinq sols payable apres son deces moyennant quoi il veut et enthand qu il soient comptants et satisfaits et que autre choze ne puissent demander ny pretendre sur ses biens les faisant et instituant quand a ses heritiers particuliers et d aultant que le principal effet et fondement de tout bon et vallable testament est l insinuation due a plusieurs heritiers a ceste cause ledit Annet Hebrard testateur au demeurant de tous ses autres biens meubles immeubles nouveaux droits et advenir quelconque presents et advenir ,, a fait cite et de sa propres bouche nomme son heritier universel scavoir est Andre Raynaudy cordonnier de la ville de Montellimar son frere uterin pour jouir des fruits de sondit heritage pendant sa vie et a la fin de ses jours veut et entand ledit testateur que sondit entier heritage vienne et appartienne par egale part et portion a Marguerite et Jacques Raynaudy ses nepveu et niepce enfants dudit Andre son heritier pour Iceux en faire et disposer a leurs libres plaisirs et vollontes a la vie et a la mort

et en outre ledit testateur dezire faire procuration pour administrer ses biens a ceste cause aussy de son bon gre pure et franche vollonte sans revocation de ses autres procureurs par luy cy devant faits de nouveau a fait et constitue son procureur general et special une qualite ne derogeant a l'autre ledit Andre Reynaudy sondit heritier pour et a son nom administrer pendant son absence tous et chacun ses biens presents et advenir Iceux regir et se faire payer de ses debiteurs et autres qu il appartiendra pour l intheret tout seullement a luy deubt de ses biens ...et notamment des arrerrages quy pourraient en estre dubs ainsi et de la mesme maniere que ledit

Hebrard aurait put faire advant la passation de la presente consentant qu il en concede toute quittance vallable pour lesdits intherets et qu il s en fasse payer et en cas de reffus les constraindre en justice par toutes les voyes deubtes et par sommation et ainsi deffinitivement faire toute requisition sommation protestation et autres formalites que besoin sera ... si besoin est sans toutefois que sondit procureur puisse retenir aucuns capitaux ni allieuer aucun bien directement ou indirectement sous lesquel preteste et occasion que ce soit +

et au surplus ledit Hebrard a dit estre son dernier testament nuncipatif et derniere vollonte nuncipative qu a voulu que vailhe par droit de testament si n estait vallable par ledit droit veut et enthand qu il vailhe par droit de codicille ou de donation a cause de mort et autrement en toute la meilheure forme que tout testament et dernieres dispositions peuvent de droit valloir cassant et revoquant tout autre testament codicille donation a cauze de mort et toutes autres dispositions de denieres vollontes qu il pourrait avoir cydevant fait nonobstant que la mort et chaque derogation qui la pourrait s y trouver coucher que ledit Hebrard a affirme ne s en souvenir voulant que le present soit son plein et entier effect et que tout autre testament et codicille qui pourrait a l advenir estre faits soit de nul valleur et que foy ny soit adjoutee ,,,,

Mon dieu je pars pour votre gloire priant les ici presents par luy recognus d en estre memoratifs pour en porter temoignage devent lors quil en seront requis et moy m not-re d en rettenir acte que luy a este octroye

Fait et recitte audit Viviers maison de moy notaire en presence d'Esprit Chalamon bolangier Francois Pestre cordonnier Jacques Astier bolanger Jean Cosson menuizier Jacques Mege tailleur d habits dudit Viviers soussignes avec lesdits Hebrard et Reynaudy Estienne Hugon Claude Arinchard et Anthoine Laurant de ladite ville illetres de ce enquis et moy Pons Bouvier notaire royal de la Rettenue dudit Viviers requis et recepvant soussignes + et mesmes a condition que ledit Reynaudy sera tenu de donner compte audit Hebrard ..des fruits et intherets par luy percus

..... HEBRARAD

14) Guillaume DUBOIS dit Maurin - 1712 – 50 ans - natif de Taurier–

(Taurier était rattaché à Chassiers jusqu'en 1790 puis à Largentièrre de 1974 à 1989, c'est maintenant une commune)

On ne trouve pas le baptême de Guillaume DUBOIS à Chassiers mais un Contrat d'apprentissage passé à Largentièrre en 1682 chez le notaire Claude Taranget AD 07 - 2EML 270 vue 376 – Guillaume aurait environ 20 ans.

« L'an 1682 et le 8e jour du mois de novembre advant midy par devant moy notaire royal soubssigne et temoingts basnommes estably en personne Guilhaume Dubois fils a Jacques du lieu de Taurier lequel de son gre a loue avec Jean Suchet Beringier cadissier de Largentièrre present stipulant et acceptant pour luy aprandre et ensaigner a carder les laines et pour le temps et terme d une annee a commencer ce jourd huy et ensemble pour finissant ledit Suchet sera tenu fournir des xxx necessaires audit Dubois et le nourrir coucher pendant ladite annee et ledit dubois sera tenu lui donner pour apprendre ledit mestier ou pour sa nourriture vint livres que ledit Suchet confesse avoir heu et reçu reellement dudit dubois dans laquelle et moyenant ce ledit Suchet sera tenu luy enseigner ledit mestier et nourrir pendant ladite annee et ledit apprentissage le servir loyalement ey ainsi l ont promis et jure tenir rendre et observer sous l obligation de leurs biens presents et advenir,,,,, fait et recitte audit Largentièrre dans ma boutique presents Claude Suchet et Ad Deleuze dudit Largentièrre soussignes parties illetrees et moy notaire royal soussigne »

15) Leon MARCEL né le 4 novembre 1799 à Largentièrre fils de Joseph et Anne Victoire Desmazet

Il est fait mention de cette naissance sur le registre de AD 07 EC 132-13 en vue 412 :

« le 20 brumaire an 8 de la République français une et indivisible est né Léon Marcel fils légitime de Joseph Marcel marchand et de Anne Victoire Desmazet mariés de cette commune de Largentière »

et on trouve le Contrat de Mariage des parents du 1 janvier 1793 notaire Barthélémy Dousson 2 E ML 421 vue 208 aux AD 07

et leur mariage, du 15 janvier 1793, très détaillé, aux AD 07 sur le registre EC de Largentière 132- 11 en vue 842

Joseph Marcel père de Léon est domicilié à Aubenas en 1793, ses parents Joseph Marcel et Marie Boucher habitent à Chauzon, son père, aussi Joseph, est alors négociant.

Anne Victoire Desmazes mère de Léon est fille d'André également négociant et Marianne Granier habitant à Largentière.

Dot de la mariée la moitié des biens de son père et le tiers de ceux de sa mère, d'une valeur totale de 6 000 livres. Quant au marié il reçoit de ses parents 15 000 livres de dot (14 450 de son père et le reste de sa mère),

Cette famille est aisée et a laissé de nombreuses traces dans les registres notariaux . Sur le testament du grand père Joseph Marcel (AD 07 2 E ML 416 vue 153 du 24 juin 1784 à Chauzon) il lègue à trois de ses enfants : Joseph, Jeanne et Marie à chacun 6000 livres et nomme son héritier universel son fils aîné Jacques....

16) Jean CHALASSE dit Vivarais 38 ans – 1714 - né Saint -Martin – mort à Bapeaume (62) le 4 mars 1731

Ce décès est mentionné dans les registres paroissiaux de Bapeaume AD 62 – 5 MIR 080/1 vue 307/734

« L'an 1731 le 4e de mars est décédé dans l'hôpital de Sainte-Anne Jean Chalasse dit Vivarais natif de Mayra en Vivares âgé de 43 ans soldat invalide de la Compagnie de Mr Laplume lequel muni des sacrements a été le 5 dudit mois inhumé dans le cimetière de cette paroisse où nous l'avons porté avec les cérémonies de l'église auquel enterrement ont assisté les témoins soussignés,, »

Les seuls baptêmes qui correspondraient à ce soldat sont à Mayres – paroisse de Saint-Martin - pour deux Jean Chalas datés du 8 février et du 21 mars 1681 - AD 07 Mayres 1658-1752 respectivement en vues 89 et 90,,,

17) François PIMPIE 65 ans - 1728 -mort le 6 septembre 1738 à l'Hôpital du Havre

Pour son décès : AD76 3E000999 – 1729-1739 - Sépultures de l'Hôpital du Havre – vue 74/98

« le 7 septembre 1738 François Pimpie dit Pimpili natif de Viviers province du Limousin évêché de Limoges soldat invalide de la Compagnie de Mr Chartüel, âgé de 78 ans étant décédé le jour précédent dans l'Hôpital général du Havre après avoir reçu les Saints Sacrements a été inhumé dans le cimetière dudit lieu par Mre Le Vasseur chapelain dudit hôpital en présence des témoins soussignés,, »

18) Melchior DARCAJON 1704- 44 ans - mort le 13 décembre 1719 à la Citadelle de Metz -d'Aubenas

Pour son décès : AD 76 - 9NUM/5E319/1 BMS de la paroisse Saint Jean de la Citadelle 1645-1736 vue 241/282

« Le sieur Malquiolle Dalcajon lieutenant dans la compagnie du Sieur de la Chatre, capitaine d'une compagnie détachée de l'Hôtel Royal des invalides décédé le 23e décembre 1719 a été inhumé le 24 dudit mois 1719 au cimetière de cette paroisse en présence des sieurs Jacques de Navaitre capitaine, François Duhard

aussi capitaine, Philippe Verger de la Chatre aussi capitaine, Louis de Saint Martin lieutenant, Bernardin Vinay aussi lieutenant dans lesdites compagnies d'invalides qui ont signé avec nous,, »

NB par Geneanet - et BMS de Saint-Vaast-la-Hougue AD Manche - 1710-1719 E 3 – vue 50/101 - on le trouve témoin dans cette paroisse le 11 décembre 1714 lors du mariage d'un officier de l'Hôtel Royal Joseph Dalaure, sur diverses dispenses, avec Anne Navet, veuve du sieur de Montrou commissaire provincial d'artillerie,,Melchior d'Arcajon est alors marié à Anne Couver d'Arcajon,,

19) Henry MOULIN dit Belhumeur 1729 – 50 ans - d'Aubenas

On trouve mention peu détaillée de son baptême sur deux registres BMS d'Aubenas des AD 07 du 2 mars 1682 – 1680-1699 vue 51 et 1670-1699 vue 201

« L'an 1682 et le 2e mars a été baptisé Henry Mo(u)lin fils légitime à Claude et Thoinette Hugon son parrain Sr Henry Arcajon sa marraine Marie Duclaux »

20) Jacques DOLMET dit Vivarais 1728 – 49 ans -d'Aubenas

On trouve mention peu détaillée de son baptême sur les registres BMS d'Aubenas des AD 07 - du 4 janvier 1685 – 1680-1699 vue 107 et 1670-1699 vue 237

« L'an 1685 et le 4e janvier naquit et a été baptisé Jacques Dolmet fils à Pierre et Jeanne Solier son parrain Jacques Dolmet sa marraine Claire Dolmet »

21) Jean REJANGE dit Saint Julien – 45 ans - 1763 -de Saint-Julien-du-Serre

Pour le baptême : AD 07 BMS de Saint-Julien-du-Serre, 1712-1756 vue 16

« 1713 Jean Regange fils de Benoit et Louise Bonne mariés du lieu du Fromenteriol naquit le 17e fut baptisé le 18e du présent mois, son parrain Jean Bonnet sa marraine Andrine Vanier ? Présents Jean Salarier ? Jean Eyraud Louise Lacrose et plusieurs autres ill. baptisé par le sieur Constant chappelain qui a signé »

22) Joseph Hiacinthe du Faget sr de Casteljou – de Chambonnas – 50 ans - 1773

On retrouve ce nom à Chambonnas, et aux Vans, sur divers actes notariés et sur les BMS, il s'agit d'une famille de notables :

Pour sa naissance AD 07 BMS de Chambonnas 1720-1734 vue 68 :

« le 28 août de l'année 1723 par moy sousigné a été baptisé Joseph Hyassente du Faget âge de 2 jours fils naturel et légitime de François du Faget Sr du Vernes et de dame Françoise de la Baume mariés au Chambon, son parrain a été Pierre du Faget ancien lieutenant colonel d'infanterie son grand père paternel et sa marraine Dlle Marianne de la Baume de la paroisse d'Assions les sachant écrire ont signé,, »

Ils apparaissent dans un long acte notarié du notaire Antoine Channac -AD 07

registre 2 E 10134 vue 190 - du 23 mars 1752 - portant « Délibération sur la nomination du baille des Vans » - Cette charge donnée à Jacques Chalmeton.- :

,,,Noble Joseph Hyassente du Faget de la ville des Vans procureur de Illustre Seigneur Charles Emmanuel de Crussol,,,

,,,et Messire François du Faget Sr du Vernes coseigneur de la ville des Vans chargé des droits de Louis de la

Baume son beau-frère,, habitant Chambonnas,,

et sur un acte de vente du notaire Jean Salel de Payzac 2 E MJ 237 vue 269 du 10 janvier 1767

« ,,Joseph Hyassente du Faget capitaine d'Infanterie habitant la ville des Vans vend à,, Jean Bouzige fils de feu Raymond ,, de Chambonnas une pièce de terre,, pour 150 livres,, »

et plus tard le 4 janvier 1774 une naissance de ce nom et prénom BMS de Chambonas

1761-1778 vue 202

« L'an 1774 et le 4e janvier a été baptisé Joseph Hyassente du Faget fils de Noble Joseph Hyassente du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et de dame Rodier habitant au lieu des Vompdes né le jour précédent son parrain a été Laurans Violet du lieu du peire flore et sa marraine Marianne Reverdin du même lieu paroisse d'Assions Ont été présents les soussignés,, »

et de nombreuses autres naissances du couple ,,

le 8 avril 1776 baptême de Jean François Scipion BMS de Chambonas

1761-1778 vue 251

« L'an 1776 et le 8e avril a été baptisé Jean François Scipion Faget fils naturel et légitime de noble Joseph Hyacinthe du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis capitaine d'infanterie pensionné de sa Majesté et dame Jeanne Rodier habitant a leur maison de peire grosse sur cette paroisse de Chambonas né la veille vers les 9 heures du soir, son parrain a été Joseph Repondeu du lieu des vans sa marraine Roze Bailly du même lieu ont été présents les soussignés,, »

5 mars 1778 baptême de Jeanne Isabeau Julie Clementine BMS de Chambonas

1761-1778 vue 302

« L'an 1778 et le 5e de mars a été baptisée dlle Jeanne Isabeau Julie Clementine Faget fille de noble Joseph Hyacinthe du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et dame Jeanne Roudier habitant le lieu des Vompdes de cette paroisse laquelle dite demoiselle est née le 2e du même mois , son parrain Michel Plagnol, sa marraine Isabeau Roche tous deux de Vompdes présents Sr Jean Louis Brun signé et Joseph Pouden illétre de ce enquis,, »

qui se marie à Montpellier le 14 décembre 1815 – AD34 Mariages 1815 vue 155/167

« ,,Etienne Lalanne marchand 35 ans révolus né à Tarbes (Htes Pyrénées),,, demeurant à Montpellier depuis plus de deux ans fils majeur et naturel de Dame Catherine Lalanne domiciliée en la commune de Billières département des Basses Pyrénées,, et Dlle Jeanne Elisabeth Julie Clementine du Faget 37 ans révolus née en la commune de Chambonas ,,le 2 mars 1778, demeurant à Montpellier depuis nombre d'années fille majeure et légitime de feu noble Joseph Hyacinthe du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et de feu Dame Jeanne Roudier quand vivaient domiciliés en la commune des Vans,, »

24 août 1779 baptême de Claire Monique BMS de Chambonas 1779-1792 vue 23

« Dlle Claire Monique du Faget fille légitime de noble Joseph Hyacinthe du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et dame Jeanne Rodier habitant le lieu de peire grosse dans cette paroisse est née le 23 août 1779 et a été baptisée le 24 dudit mois de ladite année, son parrain a été Joseph Deponte ? , sa marraine Isabeau Deponte ? Illétre de ce enquis, présents les soussignes,, »

14 décembre 1781 baptême de Mélanie Agnes Olympe BMS de Chambonas 1779-1792 vue 91

« Mélanie Agnes Olympe du Faget fille naturelle et légitime de noble Joseph Hyacinthe du Faget ancien capitaine chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et dame Jeanne Rodier habitant à peire grosse paroisse de Chambonnas née d'avant midi baptisée ce jourd'hui 14e decembre de l'an 1781 son parrain noble Joseph Hyacinthe du Faget son frère, sa marraine Dlle Melanie Terron, ont assiste les soussignes,, »

qui se marie à Montpellier le 27 janvier 1817 – AD 34 Mariages de 1817 vue 12/176

« ,, Mr Jean Martin Reynaud lieutenant de la gendarmerie royale âgé de 28 ans révolus né en la ville de Joyeuse,, Ardèche domicilié en la ville de Privas fils majeur et légitime de M Jacques Reynaud propriétaire

*foncier et Dame Marie Vernalle domiciliés à Joyeuse,,
et Dlle Mélanie Agnès Olimpe Marie Adélaïde du Faget de Casteljou âgée de 35 ans révolus née à
Chambonas,,Ardèche le 12 décembre 1781 domiciliée à Montpellier depuis 4 ans fille majeure et légitime de
feu noble Joseph Hyacinthe du Faget de Castejou, ancien capitaine chevalier de l'Ordre royal et militaire de
saint Louis et de feu Dame Jeanne Roudier quand vivaient domiciliés en la commune des Vans,,,, »*

25 mars 1783 baptême de Marie Rose BMS de Chambonas 1779-1792 vue 129

*« L'an 1783 et le 25 de mars a été baptisée Marie Rose fille naturelle et légitime de noble Joseph Hyacinthe
du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et dame Jeanne Rodier de Faget née hier à 4
heures du matin à peire grosse son parrain a ete noble Joseph Hyacinthe du Faget son frère, sa marraine
Rose Vedele épouse de Jean Bourise ? , presents Jean Louis Brun et Jean Jouanen signes avec nous,,,, »*

12 mai 1784 baptême de Louis Victor BMS de Chambonas 1779-1792 vue 157

*« L'an 1784 et le 12 du mois de mai a été baptisé Louis Victor de Faget fils naturel et légitime de messire
Joseph Hyacinthe du Faget chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et dame Jeanne Rodier
habitant en leur maison de campagne de peire grosse parrain mre Jfrançois Scipion du Faget son frère,
marraine dlle Jeanne Elisabeth Julie Clementine du Faget sa sœur , presents Jean Louis Brun et Mre
Dominique Allier signes ,, »*

cet enfant « est mort le 18 novembre 1785 et a été enterré le 20 du même mois, âgé d'environ 18 mois »

BMS de Chambonas 1779-1792 vue 204

21 mars 1786 baptême de Paul Candide BMS de Chambonas 1779-1792 vue 213

*« Noble du Faget Paul Candide fils naturel de noble Joseph Hyacinthe chevalier de Saint Louis et à Jeanne
Rodier de peire grosse né le 27 mars baptisé le 21 du même mois de l'an 1786 son parrain Paul Chambordon
et la marraine Marie Gas de Vondes illetree , presents Jaques Argenson illetre et Jaques Daisac signé ,, »*

.....
**et on trouve le décès de Hyacinthe du Faget le 22 décembre 1796 - Les Vans – AD 07 - BMS 334A-16
vue 1225**

*« Ce jourd'huy 2 nivose an 5 de la République Française une et indivisible à 3 heures et demi du soir par
devant moy Jean Louis Froment agent municipal de la commune des Vans département de l'Ardèche, chargé de
recevoir les actes,,,, sont comparus en la maison commune Jacques Plagnol tisserand de cette commune âgé de
39 ans et Joseph Cade,,,, du Canton des Vans y habitant âgé de 34 ans lesquels m'ont déclaré que Hyacinthe
Faget Casteljou âgé de 75 ans fils à feus François du Faget et à Françoise Delabaume mariés est mort hier à 9
heures du soir dans la maison de l'hospice de la commune des Vans, d'après cette déclaration je me suis sur les
heures transporté audit hospice et je me suis assuré du décès dudit Hyacinthe Faget et j'en ai dressé le présent
acte que lesdits Plagnol et Cade ont signé avec moy
Fait en la maison commune le jour mois et an que dessus,, »*